Mode d'emploi pour heures « invité » payantes

Lorsque vous avez épuisé vos heures « invité » gratuites
(3 heures par saison d'été)

vous pouvez acheter des heures à l'avance, afin de pouvoir continuer à inviter des partenaires non-membres du TC Echallens.

Marche à suivre :

Vous devez verser sur le compte de TC Echallens un montant correspondant au nombre d'heures désirées.

Soit : ….. heures à 15.00 Frs
(Exemple : 3 heures désirées, donc 3x15.00 Frs = 45.00 Frs)

Le numéro du compte est : CCP 10-20175-9

En indiquant : « heures invité »

Dès que ce versement sera comptabilisé, les heures demandées seront mises à votre compte sur le site de Tennis libre et vous pourrez alors les utiliser.

Important :
Les heures payées et non utilisées pendant la saison d'été seront remboursées, ceci pour des raisons comptables.

Le Comité espère que cela répondra aux attentes des membres du TC Echallens.

Nous restons bien sûr à disposition pour toute question concernant ce système de payement « heures invités ».

Pour le Comité : Rémy Marmet, le 6 juillet 2012